

atlantico
UN VENT NOUVEAU SUR L'INFO

LES FRANÇAIS ET LA FRAUDE FISCALE

Mai 2013

CSA RESEARCH

FICHE TECHNIQUE

- Sondage exclusif **CSA / Atlantico** réalisé par Internet du 14 au 16 mai 2013.
- Echantillon national représentatif de 1010 personnes résidant en France âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle du répondant), après stratification par région et taille d'agglomération.

RÉSULTATS DU SONDAGE



PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Le site d'information Atlantico a confié à l'Institut CSA la réalisation d'un sondage sur l'attitude et les pratiques des Français en matière de fraude fiscale.

Dans un contexte de politique nationale récemment entaché par les aveux de fraude fiscale de l'ancien ministre du budget, Jérôme Cahuzac, **les Français témoignent massivement d'un respect de la procédure de déclaration de revenus : seuls 4% des personnes interrogées reconnaissent qu'il leur est déjà arrivé de ne pas déclarer une partie de leurs revenus annuels à l'administration fiscale.**

Cependant, un Français sur cinq (20%) confie avoir déjà rémunéré pour services rendus une personne sans la déclarer aux organismes sociaux, c'est-à-dire d'avoir recouru au travail « au noir ». Dans le détail cette pratique, certes minoritaire mais qui atteint un niveau non négligeable, se rencontre davantage au sein de certaines catégories de population et plus particulièrement chez les personnes âgées de plus de 65 ans (29% y ont déjà recouru) et des personnes issues d'un foyer ayant un salaire mensuel supérieur à 2000 euros (26%).

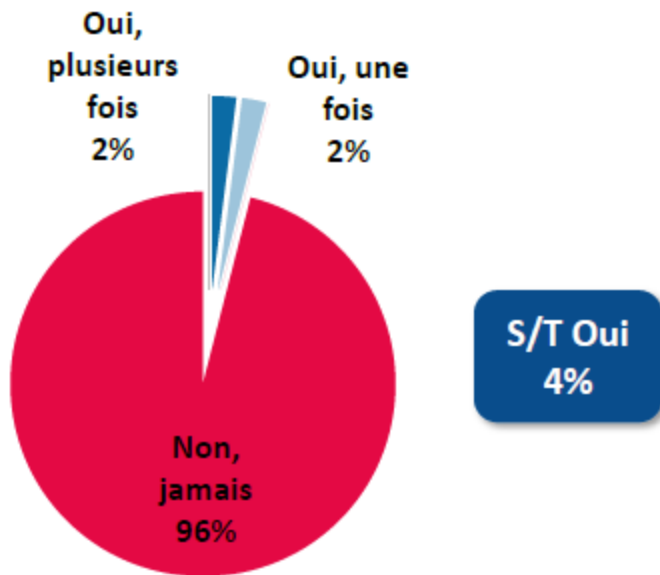
Quand on interroge les Français sur leur attitude face à la fraude fiscale, **une nette majorité d'entre eux (62%) affirment que « rien ne peut justifier la fraude fiscale car chacun doit contribuer au financement des institutions et des investissements publics en fonction de ses revenus ».** A noter pour autant que, **pour près d'un quart des Français (23%), la fraude fiscale peut se justifier dans le cadre de la préservation des dépenses indispensables de la famille.**

Si l'on prête une attention plus fine à ces résultats, les plus de 65 ans expriment plus fréquemment que la moyenne de la population (75% contre 62%) l'idée selon laquelle la fraude fiscale n'est justifiable en aucun cas. Autre enseignement de cette étude, **les ouvriers (35%) ainsi que les personnes âgées de 25 à 34 ans (28%) ont une propension plus grande à justifier la fraude fiscale dans certains cas.** Concernant la proximité politique, les sympathisants de gauche témoignent d'une forte aversion à l'égard de la fraude fiscale (70%), les sympathisants de droite (27%) et plus encore ceux du Front National (31%) estimant plus fréquemment que le reste de la population que la fraude peut être justifiée dans certains cas.

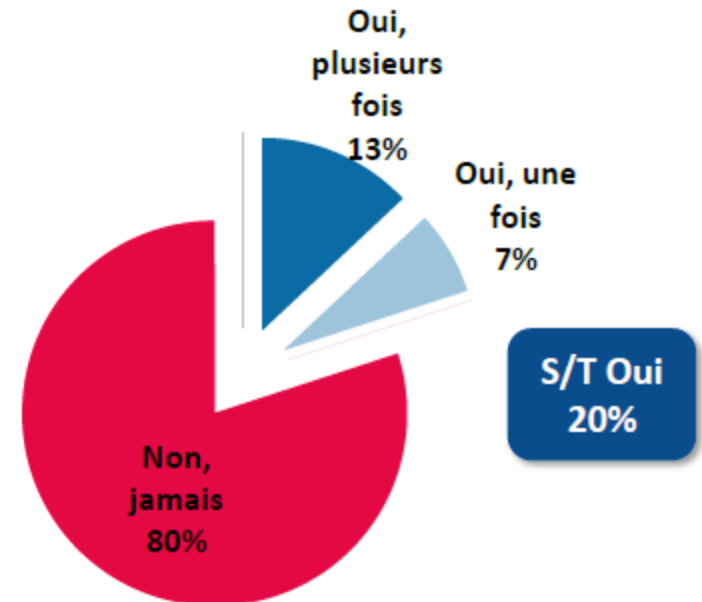
LA QUASI TOTALITÉ DES FRANÇAIS N'ONT JAMAIS MANQUÉ DE DÉCLARER LEURS REVENUS, MAIS UN CINQUIÈME A DÉJÀ RÉMUNÉRÉ UNE PERSONNE SANS LA DÉCLARER

QUESTION – Pour chacune des situations suivantes, vous est-il déjà arrivé de le faire ?

Ne pas déclarer une partie de vos revenus annuels à l'administration fiscale



Rémunérer une personne pour services rendus (garde d'enfant hors baby-sitting, heures de ménage, travaux, etc.) sans la déclarer aux organismes sociaux

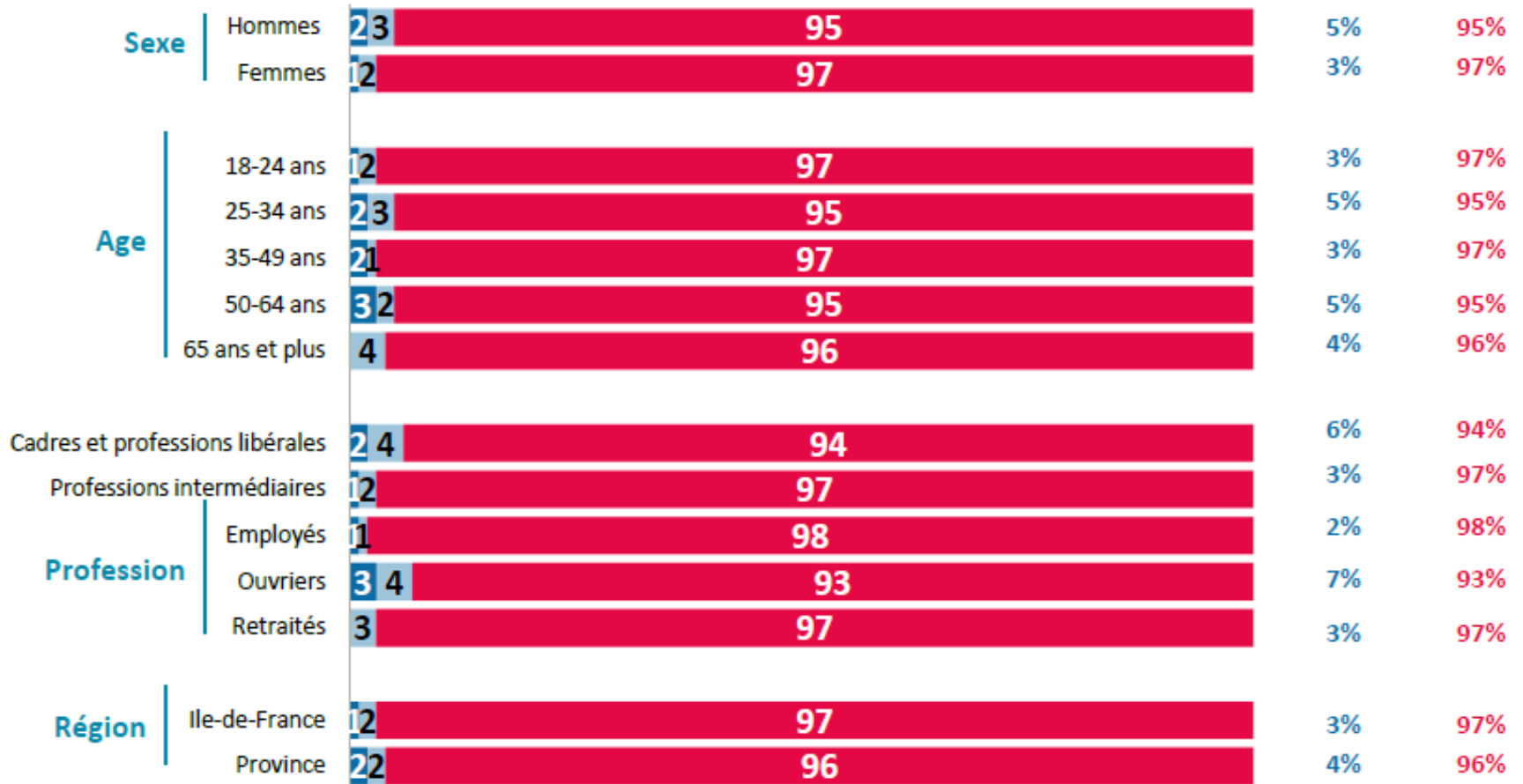


DÉTAIL DES RÉSULTATS PAR CATÉGORIES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET PROFESSIONNELLES

Ne pas déclarer une partie de vos revenus annuels à l'administration fiscale

S/T
Oui

S/T
Non



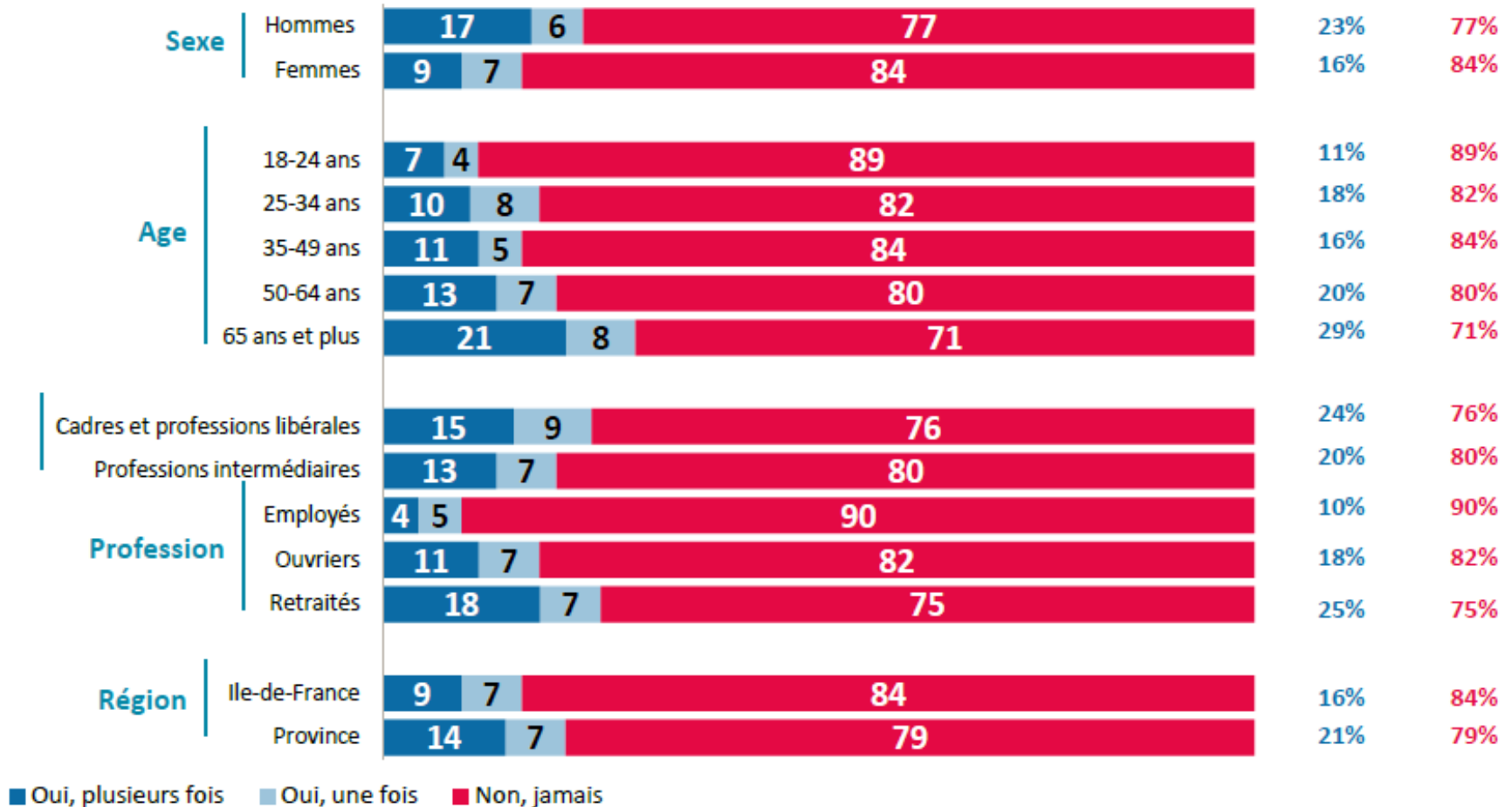
■ Oui, plusieurs fois ■ Oui, une fois ■ Non, jamais

DÉTAIL DES RÉSULTATS PAR CATÉGORIES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET PROFESSIONNELLES

Rémunérer une personne pour services rendus (garde d'enfant hors baby-sitting, heures de ménage, travaux, etc.) sans la déclarer aux organismes sociaux

S/T
Oui

S/T
Non

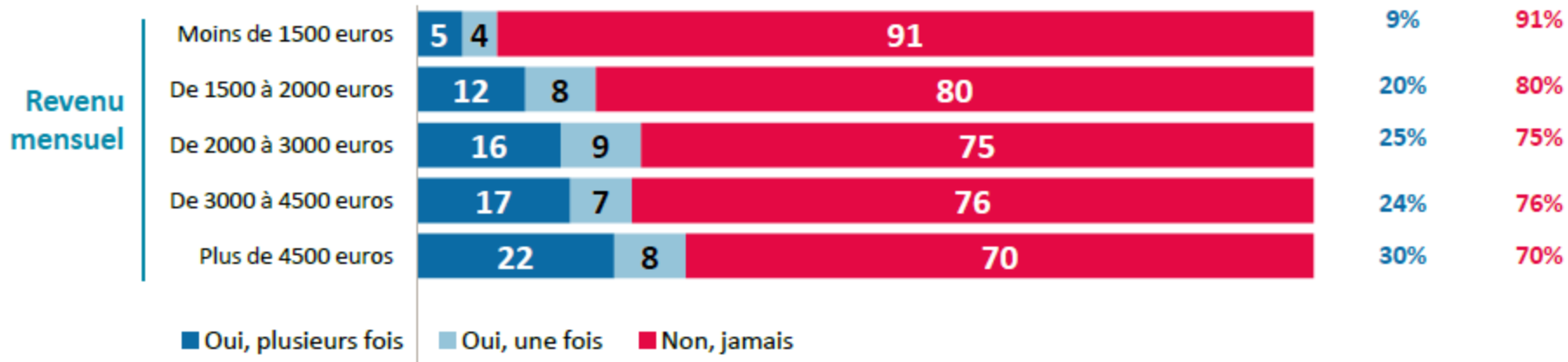


DÉTAIL DES RÉSULTATS SELON LE NIVEAU DE REVENUS

S/T
Oui

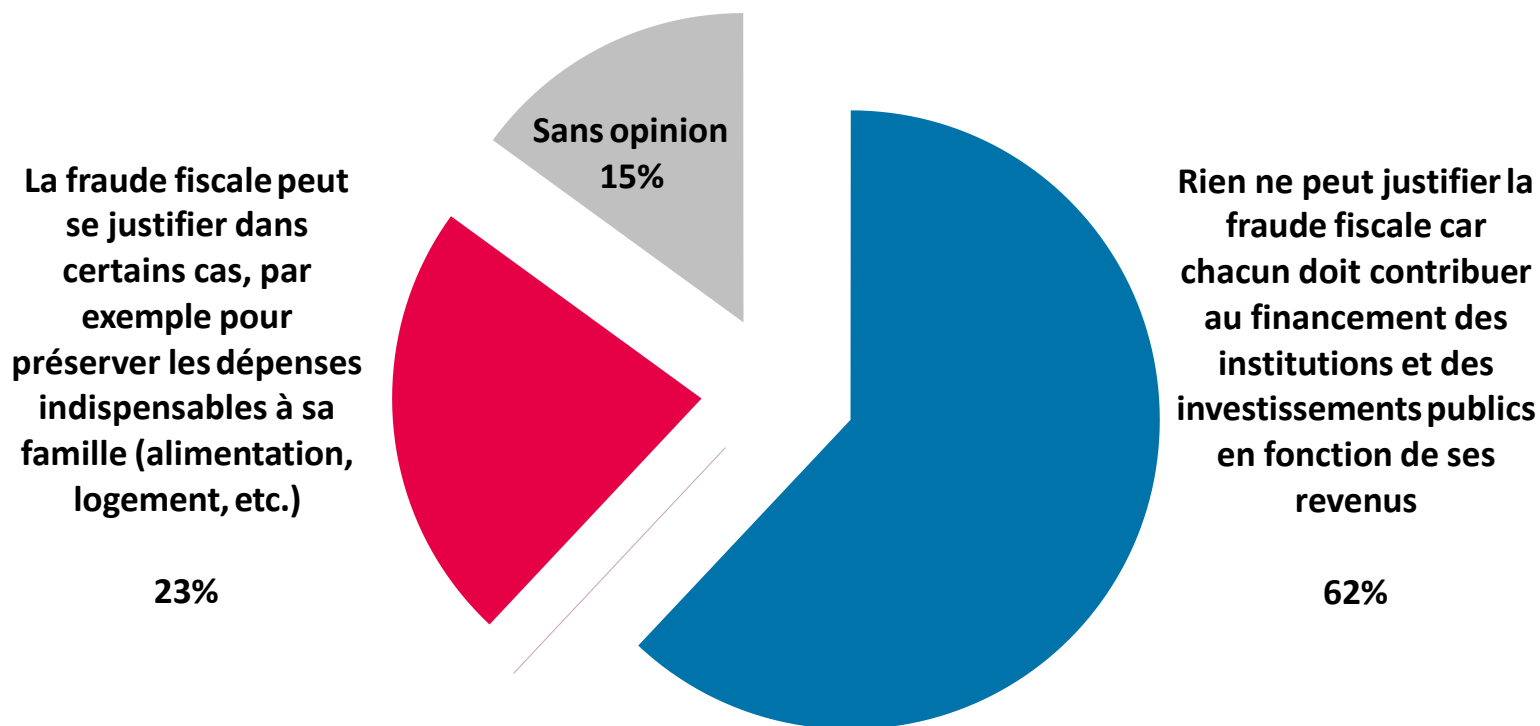
S/T
Non

Rémunérer une personne pour services rendus (garde d'enfant hors baby-sitting, heures de ménage, travaux, etc.) sans la déclarer aux organismes sociaux

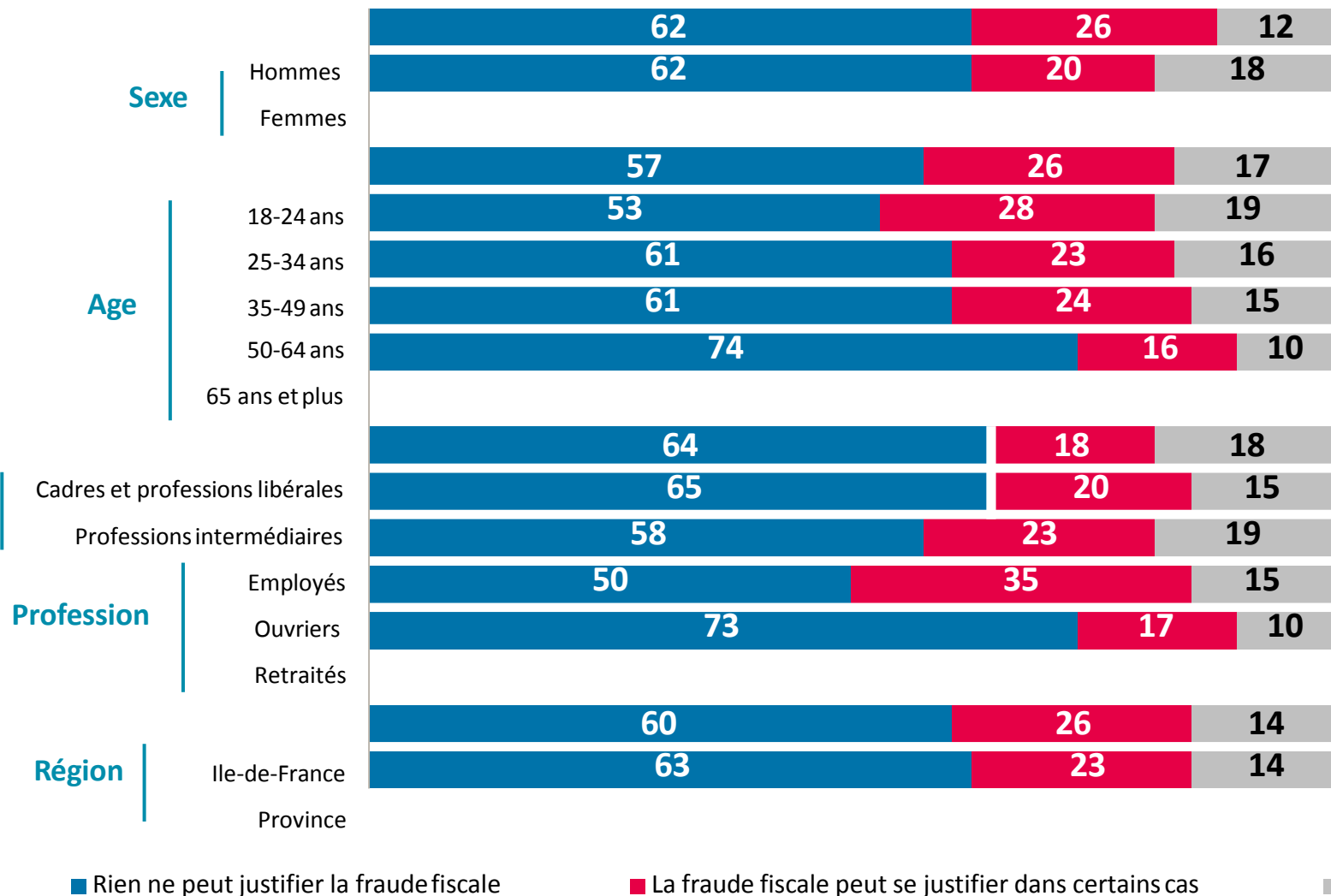


PRÈS D'UN QUART DES FRANÇAIS ESTIMENT QUE LA FRAUDE FISCALE PEUT ÊTRE JUSTIFIÉE DANS CERTAINS CAS

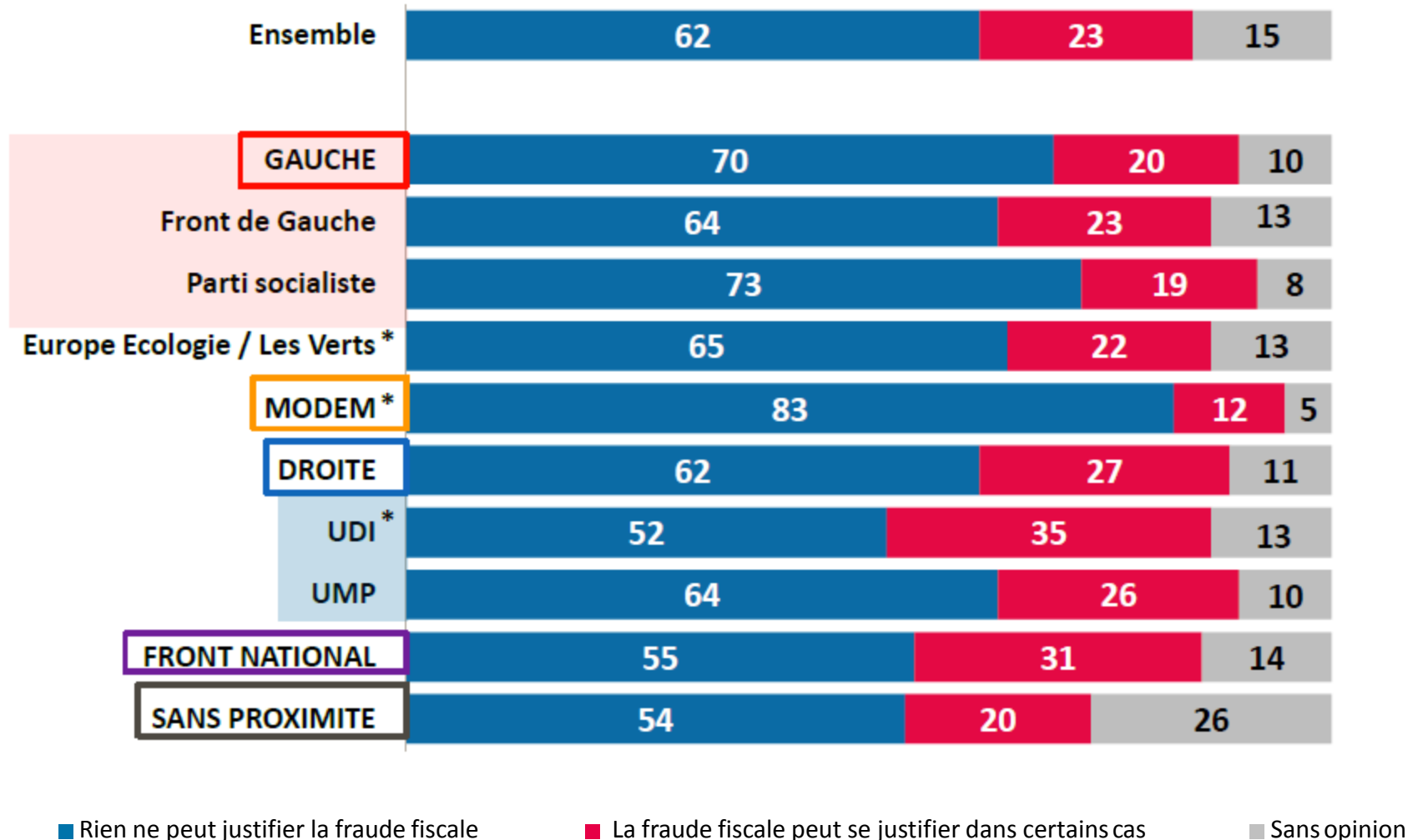
QUESTION – De laquelle des phrases suivantes êtes-vous le plus proche ?



DÉTAIL DES RÉSULTATS PAR CATÉGORIES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET PROFESSIONNELLES



DÉTAIL DES RÉSULTATS SELON LA PROXIMITÉ POLITIQUE DES RÉPONDANTS



* En raison de la faiblesse des effectifs, les résultats sont à interpréter avec prudence

CONTACTS – Pôle Opinion Corporate

Jérôme SAINTE-MARIE, Directeur général adjoint de CSA et Directeur du Pôle – jerome.sainte-marie@csa.eu - 01 57 00 59 10 Yves-

Marie CANN, Directeur adjoint du Pôle – yves-marie.cann@csa.eu - 01 57 00 34 14

Nicolas FERT, Chargé d'études sénior – nicolas.fert@csa.eu - 01 57 00 59 62

en savoir plus : www.csa.eu - @InstitutCSA

10, rue Godefroy - 92800 Puteaux

Tel . : 01.57.00.58.00 - Fax : 01.57.00.58.01

